



CMT

**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE,
DANSE &
THÉÂTRE**



**PROJET D'ETABLISSEMENT
2021-2026**



Ville de Thiers

Préambule.....	5
I. Présentation du CRD.....	7
A. Historique	7
B. Locaux.....	7
C. Personnel.....	8
D. Effectifs	8
E. Budget.....	9
1. 2020 – année COVID	9
2. 2021	9
F. Associations périphériques.....	10
II. Missions.....	11
A. Actions de sensibilisation et diversification des publics	11
3. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement	11
4. Perspectives pour les prochaines années	16
B. Enseignement.....	17
1. Cursus Musique classique et Jazz	18
2. Parcours Musiques actuelles	26
3. Danse	32
4. Classes CHAM et CHAD	38
5. Théâtre.....	41
C. Diffusion, programmation et rayonnement de l'établissement.....	44
1. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement	44
2. Perspectives pour les prochaines années	49
III. Partenaires	50
A. Etablissements d'enseignement artistiques de la Région	50
B. Education Nationale.....	51
1. Les classes CHAM/CHAD	51
2. Autres collaborations avec les établissements scolaires	52
C. Organismes culturels et sociaux.....	52
1. La Médiathèque	52
2. Le Musée de la coutellerie.....	53
3. La Saison Culturelle de la ville de Thiers	53

4. La maison de la Jeunesse Nelson Mandela.....	53
5. Le milieu hospitalier	53
6. Culture du cœur Auvergne	53
7. La Ville de Lezoux	54
8. Les autres partenaires.....	54
IV. Conclusion	56

Annexes :

- Règlement intérieur du conservatoire
- Guide des études
- Convention CHAMD
- Référentiel des compétences communes à toutes les disciplines



Préambule

La ville de Thiers est en pleine mutation. Après plusieurs décennies de difficultés, elle tente de faire de sa singularité une force. Certains aspects considérés, par certains encore, comme des faiblesses sembleraient pouvoir devenir des atouts. Ainsi sa topographie compliquée, avec une ville basse et haute, son double patrimoine médiéval et industriel, son industrie coutelière et son cortège de représentations s'apparentant à une forme misérabiliste, la mixité de sa population d'origines ethniques très diverses, la paupérisation d'une partie de sa population semblent constituer une triste réalité installée dans l'imaginaire collectif. Si ces éléments peuvent être constatés, objectivement, au cas par cas, ils ne doivent cependant pas être appréhendés, aujourd'hui, sous la forme d'une caricature grossière.

Afin de permettre à la ville de Thiers de reformuler sa nature profonde et mettre en « narration joyeuse » l'ensemble de ses singularités, expurgeant les scories d'une représentation fautive qui lui est souvent associée, il est temps de changer son image et de voir comment l'ensemble des éléments qui la constitue renvoie plutôt le signe d'une ville pour laquelle les enjeux importants d'attractivité et de projets contenant l'idée d'une « ville en commun » doivent permettre de repenser positivement son avenir.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Thiers s'inscrit déjà dans cette nouvelle dynamique. Depuis plusieurs années, la municipalité de Thiers affirme sans détour une politique culturelle volontariste, réaffirmant le conservatoire comme un outil incontournable pour les pratiques artistiques.

Les années 2020/2021 ont été percutées par un événement d'une ampleur jamais connue. La pandémie de Covid-19 a paralysé l'ensemble des activités du conservatoire. Dans ce contexte exceptionnel la filière culturelle a payé un lourd tribut. Les salles de spectacles, les musées, les centres d'art, les galeries, les festivals, les cinémas, les médiathèques et les lieux de pratiques artistiques comme les conservatoires ont dû fermer et annuler leurs activités immédiates et celles envisagées à plus ou moins long terme. Malgré tout, durant cette période difficile, le conservatoire a continué de proposer un enseignement adapté pour l'ensemble de ses pratiques musique, danse et théâtre.

Le conservatoire a, ces cinq dernières années, augmenté ses effectifs et plus particulièrement celui des jeunes élèves. Le taux de remplissage est élevé dans la plupart des classes et maximal dans celles de piano, guitare et percussions. Une nouvelle offre au public s'est concrétisée, par la création d'une classe de chant musiques actuelles. En peu de temps, le conservatoire a ouvert et proposé trois nouvelles classes (trombone, tuba, chant MAA) confirmant clairement sa stratégie de

reconquête de nouveaux élèves et de rattrapage de la diversité de son offre auprès des publics. Avec ces nouveaux cours, l'offre renforcée positionne le conservatoire dans des champs plus actuels et plus adaptés à la demande, permettant ainsi le développement des pratiques de jazz et de musiques amplifiées.

En parallèle le conservatoire est entré dans le dispositif « Cultures du cœur » assumant ainsi fortement la responsabilité sociale de la culture, affirmée et engagée par la ville de Thiers pour l'ensemble de ses services culturels.

Parallèlement les effectifs des classes CHAM et CHAD ont aussi augmenté. Dans l'organisation administrative de ces classes, le collège et le conservatoire ont chacun nommé un professeur référant afin de faciliter le lien entre leurs établissements. Quatre rentrées scolaires successives ont permis l'ouverture à l'ensemble des classes du collège.

De plus, le conservatoire de Thiers s'inscrit dans les démarches du Projet d'Education artistique et culturel (EAC) pour l'ensemble des jeunes et leur entourage. La connaissance des familles d'instruments, des différents styles de danses ainsi que l'approche concrète du théâtre sont des éléments de connaissance et de confiance en soi indispensables dans la construction personnelle de ces publics.

Dans le cadre du regroupement futur des communautés de communes, la géographie à venir devrait faire apparaître un bloc communautaire d'environ 40 000 habitants. Ce nouveau périmètre territorial ne pourra s'envisager sans l'offre d'enseignement d'un conservatoire digne de ce nom, au risque de voir une partie de la population de ce bassin de vie ne plus pouvoir bénéficier d'un accès à des pratiques artistiques solides dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre, contribuant à la fragilisation de ce territoire.

La volonté de renforcer les actions hors les murs du conservatoire doit contribuer à une plus grande visibilité de son travail et le rendre encore plus accessible au plus grand nombre. Ainsi le rééquilibrage de ses équipements, avec la relocalisation de la partie danse et théâtre sur le quartier du bas de la ville, classé en QPV, démontre bien la volonté de venir au plus près des publics les moins utilisateurs de ce service.

I. Présentation du CRD

A. Historique

- 1975 :** Création de l'École Municipale de Musique de Thiers.
- 1978 :** Création de l'École Municipale de Danse de Thiers.
- 1986 :** L'École est classée au rang d'École Nationale après inspection, grâce à la volonté municipale et à un travail de qualité reconnu par le Ministère de la Culture.
- 1994 :** Réunion des Ecoles de Musique et de Danse – ENMD.
- 1995 :** L'École prend le nom de Georges Guillot, pour honorer son directeur récemment disparu et l'immense travail qu'il a accompli.
- 2006 :** Les Etablissements publics d'Enseignement Artistique changent de dénomination, celle-ci faisant désormais référence à leur rayonnement territorial. L'École est alors classée au rang de Conservatoire à Rayonnement Départemental.
- 2015 :** Renouvellement de classement dans la catégorie des Conservatoires à Rayonnement Départemental pour une durée de 7 ans à compter du 13 octobre 2015.

B. Locaux

Le CRD Georges Guillot fonctionne sur deux sites distincts :

- 9 avenue des Etats-Unis, pour l'enseignement de la musique et la gestion administrative.
- Place Marcel Colomb, pour l'enseignement de la danse et du théâtre.

Ces deux lieux sont distants d'environ un quart d'heure de marche. Cet état de fait ne facilite ni le travail administratif, centralisé sur le site musique, ni les échanges pédagogiques interdisciplinaires.

Par ailleurs, les locaux anciens recevant nos élèves danseurs et comédiens ne respectent pas les normes des Etablissements Recevant du Public.

Le déménagement sur un lieu plus fonctionnel dans un quartier stratégique de la ville est prévu courant 2023. Même s'il est à regretter le non-rapprochement des trois disciplines sur un même site, ce déménagement améliorera sans aucun doute l'attractivité de l'offre d'enseignement de la danse et du théâtre.

C. Personnel

Pour l'année 2021-2022 l'**effectif des enseignants** s'élève à 27 agents, répartis sur trois cadres d'emploi de la filière culturelle, pour un taux d'emploi équivalent à un peu plus de 16 temps pleins.

- **Art dramatique** : 1 Assistant d'Enseignement Artistique Principal
- **Danse** :
 - 1 Professeur d'Enseignement Artistique,
 - 4 Assistants d'Enseignement Artistique Principaux
- **Musique** :
 - 2 Professeurs d'Enseignement Artistique,
 - 19 Assistants d'Enseignement Artistique Principaux (dont 2 Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire)

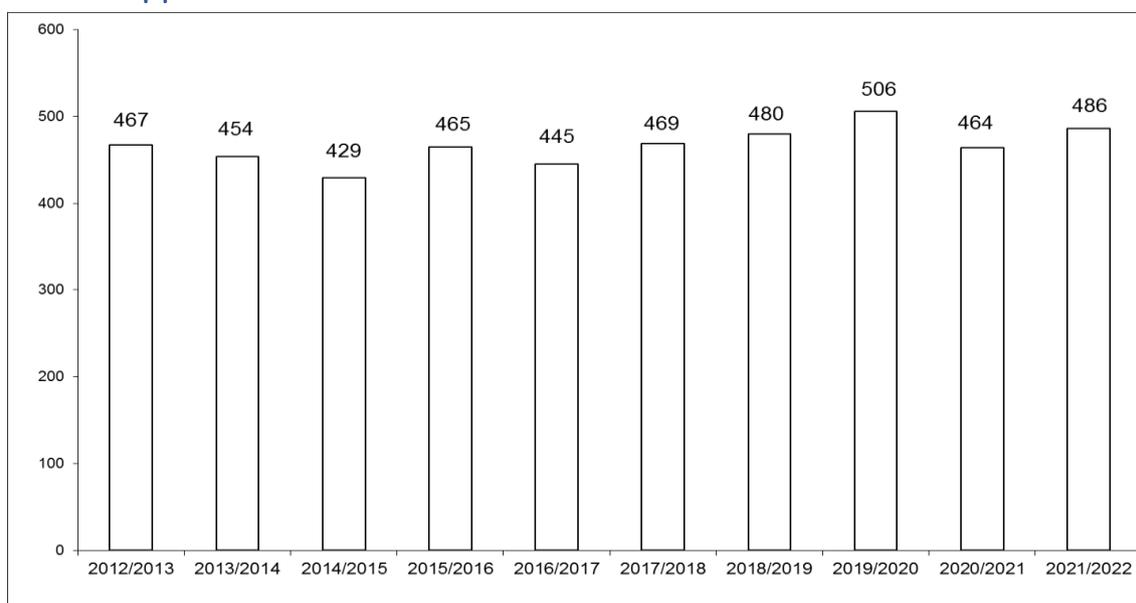
Le **personnel administratif et technique** est composé de :

- 2 co-directrices depuis le 1er janvier 2022
- 2 agents administratifs chargés du secrétariat, de l'accueil et de la régie d'encaissement
- 2 agents d'entretien

D. Effectifs

A la rentrée 2021/2022, **486 élèves** sont inscrits dans notre établissement dont certains dans plusieurs spécialités.

Rappel de l'évolution des effectifs sur 10 ans

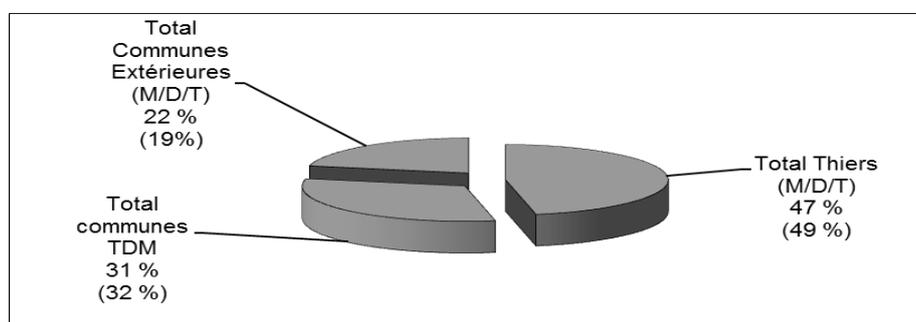


Répartition des élèves dans les 3 disciplines :

Musique	295
Danse	156
Théâtre	35
Effectif Total	486

Répartition géographique des élèves

Total Thiers	229	47%
Total TDM	152	31%
Total Communes extérieures	105	22%
Effectif Total	486	



E. Budget

1. 2020 – année COVID

DEPENSES, incluant les charges de personnel		RECETTES	
Budget de fonctionnement	907 432€	Droit d'inscription des familles	54 551€
Budget d'investissement	180€	Subvention Conseil régional	60 000€
		Subvention Conseil départemental	14 650€
		Part de la ville	770 569€
		Remboursement rémunération	7 842
TOTAL	907 612€	TOTAL	907 612€

2. 2021

DEPENSES, incluant les charges de personnel		RECETTES	
Budget de fonctionnement	925 268€	Droit d'inscription des familles	113 794€
Budget d'investissement	2 626€	Subvention Conseil régional	60 000€
		Subvention Conseil départemental	14 800€
		Part de la ville	732 359€
		Remboursement rémunération	6 941
TOTAL	927 894€	TOTAL	927 894€

F. Associations périphériques

L'APEC et l'APED

Deux associations de Parents d'Elèves ont coexisté jusqu'en 2021 au sein de l'établissement : l'APEC, représentant les familles de musiciens et comédiens et l'APED représentant les familles de danseurs. Depuis 2021, L'APEC est dissoute, faute de bénévoles volontaires pour gérer le parc instrumental. De manière à pouvoir associer les parents des élèves musiciens à la logistique des manifestations, la réécriture d'un nouvel objet pour l'APED est peut-être envisageable.

L'APEC gérait le parc d'instruments destinés à la location. La ville en a repris la gestion en 2021.

L'APED soutient les projets du conservatoire (aides financières, aide à la logistique...). Un membre de l'APED est invité, en qualité d'observateur, aux examens et délibérations du jury lors des épreuves chorégraphiques. Elle est membre du Conseil d'Etablissement.

L'Association des enseignants du conservatoire

Un temps laissée en sommeil, cette association revoit le jour depuis 2019 et se mobilise pour organiser des concerts permettant aux artistes-enseignants du conservatoire de se produire sur le territoire.

L'objectif principal est de construire une mini programmation, pour pouvoir donner l'occasion aux élèves de voir leurs professeurs sur scène et nourrir ainsi la motivation de tous.

Elle est membre du Conseil d'Etablissement.

Annexe : Synthèse des points forts et points faibles du CRD Georges Guillot

II. Missions

A. Actions de sensibilisation et diversification des publics

3. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement

Conscient de ses missions de rayonnement dans la cité et sur un territoire plus large, le conservatoire a renforcé sa politique de diversification des publics.

Il propose un véritable parcours d'éducation culturelle et de sensibilisation artistique dès la petite enfance et élargit son offre auprès des publics dits "empêchés". Une mission de médiation culturelle confiée à une enseignante du conservatoire depuis la rentrée 2019/2020 a grandement contribué à renforcer ces objectifs.

a. Public 0/3 ans

- Un enseignant du conservatoire, titulaire du DUMUSIS petite enfance, intervient à la halte-garderie « la Dorlotte » à raison de 4 heures/mois (éveil musical).

- Chaque année, les enfants de « la Dorlotte » viennent au conservatoire pour une découverte des sons. Nous banalisons en général une semaine en janvier, à raison d'1H par séance durant 4 matinées.



- Depuis la rentrée 2018/2019, les plus grands de la halte-garderie (3 ans) viennent écouter les répétitions des classes d'ensembles musique et des classes de danse.
- Certains professeurs et élèves du conservatoire participent, de façon ponctuelle au petit spectacle organisé par la halte-garderie à l'occasion de la fête de la musique.

- Les travaux artistiques des enfants de « la Dorlotte » sont parfois diffusés ou exposés lors des spectacles du conservatoire.
- Des ateliers autour de la musique sont proposés chaque année dans le cadre de la Nuit des conservatoires (janvier).

b. Public classes maternelles

- Deux enseignants du conservatoire, titulaires du DUMI, interviennent sur les classes maternelles de Thiers selon les projets et demandes des professeurs des écoles. Ces interventions peuvent déboucher sur un mini spectacle auquel est associé un professeur d'instrument.
- En dehors des projets menés par les Intervenants en Milieu Scolaire, les enseignants du conservatoire proposent diverses actions en collaboration avec les professeurs des écoles (mini-concerts, mise en mouvement dansé d'une chanson, percussions corporelles...)
- Des ateliers autour de la musique sont proposés chaque année hors temps scolaire, dans le cadre de la Nuit des conservatoires (janvier).

c. Public classes primaires

- Nos deux intervenants musique en milieu scolaire sont présents sur les classes primaires de Thiers et de la communauté de commune Thiers Dore et Montagne, selon les projets et demandes des professeurs des écoles.
- Certains professeurs d'instruments interviennent également de façon ponctuelle pour des présentations d'instruments sur diverses classes de Thiers.
- Des séances de répétitions et temps d'échange avec les élèves des classes CHAD (Classes à Horaires Aménagés Danse du collège Audembron) sont proposées chaque année en juin aux classes de CE et CM de Thiers.

Grâce à la mise en place de la médiation culturelle en 2019/2020, la présence des artistes/enseignants du conservatoire dans les écoles primaires est plus importante et mieux structurée, elle s'articule autour de 4 temps forts dans l'année

- **La rentrée en musique :**

Les professeurs de musique proposent un mini-concert le jour de la rentrée scolaire dans chacun des établissements de la ville.

- **La Nuit des Conservatoires**

Une année sur deux, les Intervenants en Milieu Scolaire et les professeurs des écoles préparent un spectacle sur un thème défini. Les chants sont interprétés par les enfants de 3 ou 4 classes, accompagnés par l'orchestre des professeurs du conservatoire. Le spectacle est donné l'après-midi devant tous les autres enfants des écoles primaires.



En 2020 : *Les poésies enchantées* de Michèle Bernard.

En 2022 : *Chansons pour enfants* d'Alain Schneider. (Annulé, cause Covid)

Les années intermédiaires, divers ateliers de découverte sont proposés sur le temps scolaire (comme par exemple : l'organologie, autour de la flûte enchantée de Mozart, le thème des oiseaux dans la musique, le thème de Cendrillon en musique et danse, etc...)

- **La quinzaine culturelle de mai :**

Durant la deuxième quinzaine du mois de Mai, en prolongement des présentations d'instruments, de multiples projets sont proposés aux établissements scolaires.

Exemples :

"Les aventures de Pauline" : spectacle autour des cordes frottées

"En dansant à Thiers" : 2 volets différents suivant la tranche d'âge : A) mise en mouvement dansé d'une chanson apprise en classe pour les maternelles et CP. B) histoire de la danse classique, contemporaine et jazz à travers des œuvres du répertoire (vidéo)

"La trompette, le trombone et la batterie dans le jazz"

"Un moment avec l'accordéon"

"Au secours ! la musique fait de drôles de bruits !" : sensibilisation à la musique contemporaine et création collective

"Album en musique : Charles amoureux d'une princesse" : lecture et illustration sonore à la clarinette

- **La Fête de la Musique (semaine du 21 juin)**

Les professeurs du conservatoire se déplacent dans chacun des groupes scolaires thiernois et proposent une prestation d'une trentaine de minute.

d. Public collège

La création en 2016 d'un **cursus à horaires aménagés musique et danse** (CHAM et CHAD) a amélioré l'offre de service proposée aux collégiens. Une convention a été établie pour répondre à une collaboration antérieure très active entre le collège Audembron et le conservatoire.

⇒ *Voir chapitre CHAM et CHAD*

En parallèle, des idées ont été émises par le département musiques actuelles pour travailler sur les interventions auprès de ce public.

e. Public lycée

▪ Théâtre

En appui avec le club théâtre du lycée Montdory, un partenariat entre le professeur du conservatoire et les professeurs du lycée chargés de l'activité théâtre a perduré pendant de nombreuses années. Suite à des changements successifs d'enseignants en art dramatique au conservatoire, couplés aux deux années de crise sanitaire 2020-2022, cette collaboration est momentanément en suspens.

Afin de pouvoir remettre en place ce partenariat, un financement doit être prévu par le lycée pour la mise à disposition du professeur de théâtre du conservatoire.

▪ Musique

Une option musique encadrée par un professeur de l'éducation nationale est proposée au lycée Montdory. Un travail en collaboration peut être imaginé.

f. Public empêché

Depuis l'année scolaire 2015/2016, la ville de Thiers et le **centre hospitalier** ont signé une convention de partenariat permettant au conservatoire d'accueillir gracieusement les personnes en soin à **l'unité psychiatrique**, et leurs accompagnateurs, sur des ateliers de pratiques musicales. Ces ateliers sont encadrés par un enseignant du conservatoire titulaire du DUMUSIS « musique, handicap, santé ».

Le conservatoire accueille depuis de nombreuses années des élèves atteints de troubles DYS divers et des enfants souffrant de troubles du spectre autistiques. Il est également arrivé d'avoir parmi nos élèves, des enfants trisomiques ainsi qu'une jeune adolescente mal voyante. L'inclusion de ces élèves n'a posé aucun problème, ni avec les enseignants volontaires et attentifs, ni avec les autres élèves de leurs groupes. Une enseignante formée partage ses connaissances au sein de l'équipe pour guider les aménagements éventuels à mettre en place.

Le conservatoire, par l'intermédiaire des services culturels de la ville de Thiers, est partenaire de l'association "**culture du cœur Auvergne**" (convention signée en janvier 2016). Il a reçu, dans ce cadre, un groupe d'adultes venu assister à des cours de théâtre.

Nous accueillons chaque année des groupes d'enfants issus du **DRE** (Dispositif de Réussite Educative). Ils viennent assister aux répétitions d'orchestre des élèves du conservatoire et essayer les instruments. Ils partagent, avec d'autres élèves, les cours de hip hop et de théâtre.

Le département danse du conservatoire collabore régulièrement avec l'association « **Handi girls and Co'** » en lui permettant de travailler dans ses locaux et de se produire sur scène à l'occasion d'un des spectacles du conservatoire.

La "Tournée de Noël" est l'occasion d'offrir des moments musicaux aux résidents de l'**EHPAD**, auprès des bénéficiaires du **CCAS** et aux malades de l'Hôpital de Thiers.

Des soirées jazz et musiques actuelles sont organisées à l'**Atrium, foyer de jeunes travailleurs**.



Le cycle « **Les insolites du conservatoire** » nous permet d'aller à la rencontre de **publics différents** qui ne se déplacerait pas spontanément sur les lieux de spectacles habituels. A cette occasion, le conservatoire se déplace dans des lieux symboliques et emblématiques du patrimoine afin d'aller à la rencontre d'un nouveau

public. Des concerts des insolites du conservatoire ont par exemple eu lieu dans les villages de Thiers, les galeries d'arts, les jardins, ...

g. Politique tarifaire pour tout public

La ville de Thiers a fait le choix, depuis la rentrée 2014/2015, de favoriser l'accès à la culture pour tous. Dès cette date, **la politique tarifaire** pour le conservatoire a été revue à la baisse sur l'ensemble des tranches. Bien que cet établissement ne soit pas encore passé sous tutelle communautaire, la collectivité a fait dans le même temps, le choix de faire bénéficier aux habitants de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne du même tarif que les habitants de Thiers.

Les **élèves en internat** dans les lycées de Thiers et les collégiens en classes CHAM et CHAD bénéficient également du tarif de Thiers.

Des **aides financières**, ainsi que des bourses pour les élèves des classes CHAM et CHAD, sont accordées à la demande.

Afin de permettre un **accès aux spectacles à tous**, aucune des manifestations organisées par le conservatoire n'est soumise à un droit d'entrée payant.

Outre les actions décrites plus haut, nous diversifions le genre de manifestations afin d'accueillir des publics différents (voir chapitre "Diffusion, programmation et rayonnement de l'établissement").

4. Perspectives pour les prochaines années

La politique de diversification des publics, mise en place depuis 2016, s'est amplifiée chaque année jusqu'à devenir un des points fort de l'établissement. Il nous faut pérenniser et consolider tous les dispositifs spécifiques qui concourent à cette diversification des publics.

Nous envisageons ainsi de mieux organiser l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap, en nommant un référent handicap. Ce référent serait, au conservatoire, l'interlocuteur privilégié de l'élève en situation de handicap et de sa famille, des professionnels des établissements partenaires et des pédagogues encadrant d'autres activités avec cet élève. Une enseignante en danse serait intéressée pour suivre une formation pour pouvoir également encadrer ce public.

D'autres dispositifs pourraient encore améliorer l'offre existante de diversification des publics, notamment en proposant d'avantage de concerts et spectacle hors les murs afin d'aller chercher un public différent qui ne se déplace pas aux manifestations proposées au conservatoire ou à la salle Espace.

Dans ce cadre, nous réaffirmons deux besoins fondamentaux :

- **Du matériel de qualité**, pouvant être déplacé, assurant la réussite de spectacle en extérieur (pianos numériques, amplis, tablettes permettant de réaliser des balances en direct, etc.)

- **La disponibilité du régisseur de la ville**, dont la présence est indispensable pour transporter, installer le matériel en toute sécurité, ainsi que pour gérer et contrôler la production sonore lors de ces manifestations.

B. Enseignement

Il est dispensé, soit en cours individuels pour les cours d'instrument (binômes ou trinômes lorsque cela est possible), soit en cours collectifs pour la pratique d'ensemble, la danse, ou le théâtre.



En dehors des cours hebdomadaires internes à l'établissement, le conservatoire offre à ses élèves la possibilité de travailler avec des artistes et pédagogues invités. Il peut s'appuyer en cela sur l'offre du service culturel de la ville en matière de résidences d'artistes ou de programmation culturelle. Il peut également faire appel à des intervenants extérieurs suivant les projets pédagogiques de l'équipe.

Pour exemple au cours de ces dernières années :

- Travail sur l'improvisation et concert commun avec le groupe "PoulainJar" – élèves de la classe d'improvisation
- Stage de création chorégraphique avec la danseuse Lisa Robert et la vidéaste Clotilde Amprimoz – élèves cycle II et III danse
- Stage avec un intervenant de la compagnie Hervé Koubi – élèves des classes à horaires aménagés danse
- Stage de soundpainting avec Eric Chapelle – élèves volontaires de musique, danse et théâtre

Le conservatoire réaffirme dans ce nouveau projet d'établissement sa volonté de poursuivre ses efforts pour favoriser la transversalité : projets croisés, ateliers pluridisciplinaires, jury consultant d'une autre discipline aux examens de fin de cycle, évaluation commune des élèves pratiquant plusieurs disciplines.

Afin d'aider l'équipe dans cette démarche de transversalité et de partage de compétence, la municipalité soutient le projet d'offrir à chacun des enseignants demandeurs, trois années de cours gratuits dans une discipline ou spécialité différente de la leur.

1. Cursus Musique classique et Jazz

a. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement

Le dernier projet d'établissement insistait sur la place centrale des pratiques collectives dans l'enseignement de la musique. Aujourd'hui, nous constatons que chaque élève musicien est inscrit dans une pratique collective dès la seconde année d'enseignement. La mise en place du nouveau guide des études a permis de renforcer cette place centrale en guidant mieux les élèves et leurs parents à travers le parcours.

L'articulation du cours de Formation Musicale autour de la pratique du chant choral permet également aux élèves de s'inscrire dans une pratique collective dès le début de l'enseignement et de participer dès la première année aux projets artistiques d'envergure portés par le conservatoire.

Le dernier projet d'établissement proposait de raccourcir le cours de formation musicale et de rallonger le cours d'instrument afin que le professeur d'instrument puisse se faire le relais des notions abordées en FM.

Aujourd'hui, nous constatons que ce fonctionnement ne permet pas d'atteindre convenablement cet objectif, les cours d'instrument repassent de ce fait à 30 min et les cours de FM sont à nouveau légèrement rallongés afin d'assurer un suivi plus précis de l'acquisition des notions pour chaque élève.

b. Perspectives pour les prochaines années

AXE 1 : Renforcer la cohésion entre la formation musicale, le cours d'instrument et les pratiques collectives en Premier Cycle

Afin d'approfondir ce travail de cohésion, un stage CNFPT en intra a été programmé en septembre 2021 et février 2022. Intitulé du stage : " Cohésion entre pratiques collectives, formation musicale et formation instrumentale dans l'enseignement artistique". Formatrice : Marie Benoteau. Participants : les 14 enseignants du département "musiques classiques" du conservatoire pour la 1^{ère} session, ouvert à l'ensemble de l'équipe sur une matinée pour la 2^{ème} session.

1 Le rôle de la formation musicale

La formation musicale et les pratiques collectives restent au centre de l'enseignement en premier cycle.

Le cours de formation musicale sera rallongé et durera 1h15 en premier cycle, 1h pour la 1ère année. Les professeurs de formation musicale réaffirment leur volonté de centrer leur enseignement autour des pratiques collectives : chant choral, rythmique, à l'instrument.

Ils sont en charge, au début de l'enseignement, de l'apprentissage de la lecture relative pour une compréhension générale du système, tandis que chaque professeur d'instruments enseignera ses propres repères pour l'acquisition de la lecture absolue.



Les professeurs de formation musicale mettent en place un nouveau document propre à leur discipline, mais consultables par les professeurs d'instruments :

- Une fiche de suivi global pour chaque groupe, permettant un meilleur suivi du groupe d'année en année.

2 Le rôle du cours d'instrument

- *Une démarche d'imprégnation*

Les professeurs d'instruments s'engagent à respecter une démarche d'imprégnation pour les élèves débutants. Ils orientent le début de l'enseignement sur l'oralité en utilisant notamment :

- ⇒ L'improvisation
- ⇒ La mémorisation
- ⇒ L'imitation
- ⇒ L'expérimentation

La lecture vient progressivement en parallèle de cette imprégnation. Le professeur d'instrument développe ainsi progressivement la compétence de déchiffrage de partition, toujours en parallèle du travail d'oreille.

- *Favoriser la créativité et l'inventivité*

La qualité et la diversité des projets personnels proposés par les élèves aux examens de fin de cycle démontrent l'engagement des professeurs dans cette voie au cours des dernières années. Les professeurs d'instruments réaffirment leur volonté d'encourager les démarches d'invention et de créativité de leurs élèves. Ils axent ainsi leur pédagogie vers la construction d'une personnalité artistique complète, épanouie et autonome.

- *Développer des compétences techniques propres à chaque instrument.*

3 Le rôle des pratiques collectives

L'objectif premier d'un cours d'ensemble instrumental ou vocal, principalement dans les niveaux de cycle I et début de cycle II, n'est pas forcément la production et le montage d'un répertoire à jouer en public, même si cela en fait partie.

La raison d'être de ces groupes est de faire découvrir aux élèves le jeu collectif avec toutes ses règles : écoute des autres, discipline, respect des consignes, respect des partenaires, jeux d'imitation et d'improvisation, partage de propositions d'idées musicales, jeux de rôle, imprégnation sensorielle et compréhension des notions de théorie (tonalité, degré, grille, transposition, etc.), mémorisation et repiquage, etc....

Découvrir une œuvre, un compositeur, approfondir sa connaissance des instruments font aussi partie des objectifs de ces cours.

Le lien avec les cours de FM et d'instrument doit être évident.

4 Utiliser des documents communs

La mise en place de nouveaux documents communs dans le classeur unique permet à chaque professeur de prendre rapidement connaissance des nouvelles compétences acquises par l'élève dans ses différents cours.

- *Des fiches pédagogiques communes*

De manière à renforcer la cohésion entre les disciplines, des fiches communes sont à disposition de l'ensemble de l'équipe pour aborder des sujets en particuliers (frise chronologique, organologie, lecture de notes, « codes secrets » en rythme, support pour créer des ostinati, etc.)

- *Les compétences de fin de cycle*

L'équipe pédagogique a élaboré une liste des compétences de musicien commune à tous les instruments. Cette liste, possédée par tous les professeurs, permet de guider l'enseignement dans une direction commune à tous les élèves. Elle renforce la cohérence de l'enseignement quelle que soit la discipline pratiquée.

L'équipe envisage de créer des listes d'attendus précis de fin de cycle par discipline, ou instrument de la même famille.

Annexe : document commun à toutes les disciplines sur les compétences attendues en fin de cycle

- *La carte musicale (en cours d'élaboration).*

Chaque élève possèdera un exemplaire de ce document individuel, dont la mise en place est prévue en septembre 2023.

La carte musicale est remplie par chacun de ses professeurs, elle devient la page de garde du classeur unique. Elle dresse un état des lieux régulier sur les acquisitions des élèves :

- ⇒ Nouvelles formules rythmiques étudiées
- ⇒ Nouvelles notes et doigtés acquis à l'instrument
- ⇒ Compétences de musiciens
- ⇒ Compositeurs abordés

Cela permet au professeur de formation musicale d'utiliser toutes les ressources instrumentales de chaque élève, et au professeur d'instrument de connaître précisément les notions abordées et acquises par l'élève lors de ses cours de formation musicale.

5 L'évaluation de fin de cycle 1

L'examen validant la fin de cycle 1 permet d'évaluer l'ensemble des compétences attendues à travers des épreuves pouvant être préparées sur des années différentes:

- **UV instrumentale ou vocale :**
 - Un morceau imposé choisi parmi 3 propositions et préparé en 6 semaines
 - Un morceau au choix du candidat, de niveau de fin de cycle 1
 - Une épreuve de déchiffrage instrumental complète d'UV
Elle n'est pas éliminatoire et a principalement pour but d'encourager les élèves à déchiffrer régulièrement tout au long du cycle 1.
- **UV Projet personnel :** l'élève est libre de développer comme il le souhaite un paramètre qui lui plait particulièrement, avec l'idée de renforcer le lien entre les différents apprentissages qu'il a pu suivre. Ce cheminement est accompagné par son professeur d'instrument.
- **UV de pratique collective :** elle valide l'assiduité et l'implication de l'élève tout au long de son cycle dans une ou plusieurs pratiques collectives.
- **UV de FM :** obtenue à l'issue d'épreuves écrites et orales.

AXE 2 : S'inscrire dans la transversalité

L'équipe pédagogique s'accorde à souligner que chaque projet transversal mené a été une source d'expérience et d'acquisition de compétences très formatrice pour les élèves. Les professeurs souhaitent poursuivre dans cette voie, et réaffirment leur volonté de porter des projets transversaux.

1 Création d'ateliers transversaux ponctuels

Les ateliers ponctuels, réunissant autour d'un projet ou d'une thématique commune plusieurs disciplines, seront renforcés. Ils sont organisés par les professeurs lors des réunions pédagogiques. Deux professeurs de deux disciplines seront nommés référents du projet.

2 Cours d'arts de la scène



Le conservatoire met en place à la rentrée 2021 – 2022 un cours d'arts de la scène. Le professeur d'art dramatique est référent de cet atelier, qui s'adresse aux élèves des trois disciplines. Ce cours permet à chacun de développer son positionnement sur scène, sa présence scénique, son aisance face à un public.

3 Echange entre collègues

▪ Jury consultant

L'équipe pédagogique souhaite conserver le jury consultant lors des examens de fin de cycle. Il s'agit de la présence d'un membre de l'équipe pédagogique spécialiste d'une autre discipline. Le regard extérieur apporté par nos collègues lors des examens permet à chacun de prendre du recul sur sa pratique pédagogique, et d'apporter un point de vue axé davantage sur l'artistique que sur les considérations techniques propres à chaque discipline.

▪ Echanges d'élèves.

Les professeurs réaffirment leur souhait de pouvoir procéder à des échanges d'élèves et échanges d'emploi du temps, notamment lors des semaines banalisées du conservatoire. Comme pour la présence du jury consultant, les élèves sont ainsi confrontés à un professeur d'une autre discipline, cela leur permet de prendre du recul sur leur démarche, leur positionnement et leur engagement artistique.

▪ Concertations pédagogiques

Une ou deux fois par an, ces concertations s'apparentent à un conseil de classe. Il s'agit d'un temps fort de discussion où tous les professeurs d'un même élève se retrouvent pour faire un point sur le parcours de l'élève, échanger leurs impressions et leur ressenti. On y évoque ses progrès, ses difficultés, ses modes de fonctionnement, les astuces mises en place par certains professeurs pour résoudre telle ou telle difficulté, etc. Ce moment privilégié associé aux rédactions des bulletins peut être l'occasion de redonner aux familles les informations relatives aux cursus.

4 Organisation du cursus en modules pour les cycles 2 et 3

Le cursus de 2nd cycle s'appuie pleinement sur ces considérations de transversalité pour proposer un programme constitué de modules variés permettant aux élèves de s'épanouir dans leurs projets personnels (cf. guide des études et fiches cursus). Les élèves peuvent alors choisir notamment de s'initier ou approfondir l'esthétique jazz en choisissant les modules associés.

Le cursus de 3^e cycle est à remodeler dans ce sens. Pour l'instant, il n'y a pas d'élèves concernés par la préparation du Certificat d'Etude Musicale.

5 L'évaluation de fin de cycle 2, le Brevet d'Etudes Musicales

L'examen validant la fin de cycle 2 permet d'évaluer l'ensemble des compétences attendues à travers des épreuves ou modules en contrôle continu, choisis en partie par l'élève au sein d'un contrat et pouvant être préparées sur des années différentes.

Le BEM fait l'objet d'une commission départementale qui en définit les contours et en gère l'organisation. Les contenus des UV ont été définis lors de réunions réunissant l'ensemble des établissements d'enseignement artistique du territoire souhaitant s'inscrire dans le projet.

Pour chaque discipline et chaque année, une commission se réunit à l'automne pour constituer une liste d'œuvres imposées dont une est tirée au sort.

- **UV instrumentale ou vocale** : durée 8 minutes
 - o un morceau imposé, 6 semaines de cours avant la date d'examen
 - o un ou plusieurs morceaux au choix du candidat, de niveau de fin de cycle 2, pour arriver à la durée demandée.
 - o Une épreuve de savoir-faire instantané à l'instrument : lecture à vue ou repiquage/accompagnement à l'oreille.

- **UV projet personnel** : l'élève est libre de développer comme il le souhaite un paramètre qui lui plait particulièrement : composition, arrangement, improvisation, projet transdisciplinaires, etc.
Ce cheminement artistique est accompagné par le professeur d'instrument, ou tout autre professeur de la structure.

- **UV de pratique collective** : elle valide l'assiduité et l'implication de l'élève tout au long de son cycle dans une ou plusieurs pratiques collectives.

- **UV de Formation Musicale** : obtenue après validation de 4 modules obligatoires et au moins 1 au choix, définis dans le contrat de l'élève.

Concernant la formation musicale en cycle 2, elle est organisée de la façon suivante. Les deux premières années, les élèves suivent un tronc commun puis ils ont le choix entre :

Parcours non diplômant	Parcours diplômant
<p>⇒ Arrêter la formation musicale et ne poursuivre que l'instrument et la pratique collective</p> <p>⇒ Approfondir sa pratique en suivant d'autres modules, sans forcément s'orienter vers un BEM</p>	<p>⇒ Approfondir sa pratique en vue d'obtenir le BEM, il devra pour cela suivre</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 modules obligatoires• Au moins 1 module optionnel

AXE 3 : Veiller à la qualité des acquisitions

Les politiques tarifaires passées ont conduit à des baisses drastiques d'effectif au sein du CRD.

Lorsque les municipalités successives se sont réengagées fortement dans les politiques culturelles, les droits d'inscription sont redevenus très abordables et de nombreux débutants ont poussé de nouveau les portes du conservatoire.

De ce fait, en 2021, les élèves sont en grande majorité inscrits en cycle 1.

Un des objectifs majeurs pour les prochaines années est de rester vigilant sur les acquisitions instrumentales, techniques et artistiques des élèves pour que le niveau global des élèves de la structure se rééquilibre.

Pour cela, l'équipe pédagogique met l'accent sur 2 points :

1 Nourrir et susciter la motivation

Afin que les élèves s'engagent réellement dans leur parcours et dans leur pratique personnelle, la motivation est essentielle. Elle évitera les démissions massives avant une entrée en cycle 2.

Se produire sur scène régulièrement ou faire partie d'ensembles instrumentaux sont des leviers majeurs de cette motivation.

La recherche de cohésion entre les disciplines évoquée précédemment en est également vectrice puisqu'elle a pour but de donner le plus de sens possible à chacun des cours, à chaque notion abordée.

2 Conserver une exigence artistique

Tout au long du cursus, les professeurs et la direction veillent ensemble à conserver une exigence artistique, dans le choix des pièces travaillées comme dans leur exécution.

Les examens, mais également les auditions, concerts, spectacles, permettent de mesurer le niveau général des élèves de l'établissement, ainsi que de réajuster les objectifs pédagogiques futurs.



2. Parcours Musiques actuelles

a. Contexte

Le précédent projet d'établissement (2015 - 2020) donnait pour objectifs la structuration et la mise en place d'un cursus dans les musiques actuelles amplifiées. Ces enseignements ont effectivement été largement transformés, leur organisation rendue plus lisible, leurs contenus plus larges, et ils sont maintenant intégrés au fonctionnement général de l'établissement tout en affirmant leurs spécificités. Mais la volonté de mettre en place un cursus ambitieux requiert une équipe suffisante et pérenne.

De 2014 à 2017 il n'y avait qu'un seul enseignant (guitariste) dans les MAA au conservatoire de Thiers. Une enseignante chanteuse a été recrutée en 2017.

Les différents cours collectifs, répétitions et concerts incluent aussi des élèves pratiquant d'autres instruments, notamment la batterie et le piano, mais suivant des cours d'instruments auprès d'enseignants issus du monde de la musique dite "classique" ayant généralement peu d'expérience dans les musiques actuelles amplifiées.



L'équipe a donc été renforcée en 2020 par l'arrivée de deux autres enseignants pour assurer les cours de batterie, ainsi que les cours de piano, claviers et mao / musiques électroniques. L'année scolaire 2020-2021, marquée par la crise sanitaire, n'a malheureusement pas permis de tirer pleinement partie de leurs compétences. Former une équipe

soudée et complémentaire au service d'un projet cohérent pour ce département sera donc un enjeu majeur.

b. Bilan de la période 2015 - 2021

- Structuration de cours d'instruments et de la pratique en groupe
- Mise en place de concerts réguliers (au moins deux périodes de concerts chaque année, d'autres dates s'y ajoutent selon les opportunités)
- Travail spécifique de la scène lors de semaines banalisées
- Module dédié à sonorisation au service du musicien sur scène

- Mise en place d'un cours de culture musicale spécifique aux MAA
- Mise en place d'ateliers d'improvisation, d'expérimentation et de création
- Organisation de l'emploi du temps pour permettre aux deux enseignants présents d'intervenir en alternance auprès des mêmes groupes, afin de profiter de leurs différentes compétences
- Projets d'enregistrements type Studio
- Mise en place de dossiers partagés en ligne
- Collaboration avec les autres esthétiques au sein du conservatoire
- Ouverture de cours MAO en 2020 à destination des élèves déjà inscrits dans l'établissement
- Participation à des projets communs avec d'autres départements MAA du Puy de Dôme
- Participation à la mise en place d'un BEM MAA pour le Puy de Dôme

c. Perspectives pour département MAA pour la période 2021 - 2026

AXE 1 - "Faire équipe" : organiser le département MAA autour d'un projet commun, cohérent et réaliste

1 Faciliter les échanges, mettre le travail en commun

- Des outils collaboratifs en ligne sont déjà utilisés mais doivent être élargis à tout le département MAA :
 - Les dossiers partagés en ligne permettent à chaque enseignant de suivre le travail de ses élèves dans les autres cours, particulièrement dans les ensembles
 - Les élèves ont accès au contenu des dossiers qui les concernent (enregistrements, partitions, vidéos de répétitions....)
 - Une partie du contenu est réservé à l'usage exclusif des enseignants
- Des dossiers et documents collaboratifs permettent les échanges entre les enseignants :
 - Organisation des concerts (fiche technique, plan de scène, programme et minutage...)
 - Idées de répertoire à travailler ou de projets à mener
 - Liste et suivi des élèves
 - Pour constituer des groupes
 - Pour mener des projets ponctuels

2 Expliciter les objectifs pédagogiques, leur donner un sens global dans un cursus

- Expliciter les objectifs pédagogiques propres à chaque cours en veillant à les intégrer à un projet global.
- Élaborer des documents présentant ces objectifs, pour donner une meilleure lisibilité aux élèves comme aux enseignants et faciliter l'évaluation.
- Ce travail est déjà bien entamé et sera poursuivi en concertations régulières pour tout le département.
- Les examens de fin de cycles seront organisés en conséquence.
- Il en sera de même pour l'offre de modules concernant les élèves de deuxième cycle.

Annexe : document commun à toutes les disciplines sur les compétences attendues en fin de cycle

3 Renforcer la présence des enseignants batterie et claviers / MAO dans les pratiques d'ensemble

- Les pratiques d'ensemble sont le cœur de la formation du musicien dans les MAA.
- Les enseignants guitare et chant ont déjà l'habitude de travailler souvent en binôme et de prendre en charge les répétitions des groupes, ainsi que les concerts et les semaines banalisées consacrées à la scène.
- Les deux autres enseignants n'ont pas encore pu s'impliquer dans ce travail et doivent pouvoir y trouver leur place.



4 Réfléchir les besoins matériels et investissements en commun pour l'ensemble du département MAA

- Chaque enseignant prend la responsabilité du matériel qui lui est spécifique, sur tout l'établissement. Il sert de référent spécialisé. (ex : batteries, amplis guitares, claviers...)
- Les futurs investissements seront réfléchis en concertation pour tout le département Musiques Actuelles Amplifiées, en dialogue avec le régisseur et la direction d'établissement. Cela permettra d'avoir une vision d'ensemble des besoins et de dégager des priorités, au service d'un projet global.

AXE 2 - Le projet et la personnalité artistique de l'élève

1 Rappelons une valeur fondamentale : l'ouverture esthétique

Le champ des MAA est très large et les enseignements du département doivent donc ouvrir les élèves à de multiples genres musicaux et de multiples manières de pratiquer la musique. L'élève peut évidemment se spécialiser, mais il ne doit pas s'enfermer.

Structurer ou renforcer un département dans les MAA nécessite d'insister sur leurs spécificités : leurs logiques et leurs besoins particuliers. Mais la collaboration avec le reste de l'établissement, au-delà du département, s'impose comme une évidence.

2 La place de la création

La création est très importante dans les musiques actuelles amplifiées. "Actuelles" implique que ces Musiques sont toujours créatives et en constante évolution.

La création est déjà présente dans le travail de nos élèves. L'équipe souhaite renforcer sa place dans les enseignements et mène donc une réflexion sur les moyens d'y parvenir.

3 Enregistrement, production et traitements du son

Les techniques d'enregistrement et de production sonore sont au cœur de l'identité des musiques actuelles amplifiées. Ce sont des outils du musicien au service d'une identité artistique, qui doivent donc être enseignés. (Attention nous formons des musiciens, pas des techniciens du son ce n'est pas notre rôle).

L'enregistrement est aussi un outil d'apprentissage : pour travailler un morceau, pour évaluer les élèves et leur permettre de s'auto-évaluer.

C'est également un outil créatif : pour conserver ses idées, pour les élaborer, et pour les partager.

Une réflexion sera donc menée pour que des moyens d'enregistrement adaptés soient utilisables facilement et fréquemment.

4 Rôle de la scène

- Se produire régulièrement sur scène est incontournable dans la formation d'un musicien. Pour que les concerts se déroulent dans de bonnes conditions, des moyens de sonorisation adaptés aux musiques actuelles amplifiées ainsi que la présence d'un technicien du son sont indispensables.
- Des éclairages adaptés sont nécessaires au travail scénique.
- Des progrès ont été réalisés sur ces points ces dernières années et doivent être consolidés.
- L'utilisation de la salle Métro a été intégrée au fonctionnement habituel du département. Cela permet de répéter fréquemment dans de vraies conditions de scène. Ce point doit aussi être consolidé.
- L'organisation de semaines banalisées consacrées au travail scénique donne de bons résultats. Il est souhaitable que tous les enseignants du département MAA puissent participer à ce travail.



5 Variation des genres musicaux et des pratiques

L'équipe d'enseignants souhaite pouvoir proposer à chaque élève de jouer dans différents contextes, du solo aux grands groupes, de varier les répertoires et les rôles musicaux (accompagnateur, soliste, chanteur lead, choriste...). Cette dynamique est déjà présente mais doit être renforcée.

Les pratiques de "Musicien électronique" et les machines doivent être intégrées au sein des ensembles. Compte tenu de la place de la MAO et des machines dans les répertoires actuels, cette intégration est essentielle.

AXE 3 - Les liens vers l'extérieur

1 Communiquer et présenter l'action du département

Au même titre que les autres disciplines, pour lui donner de la visibilité, élaborer une plaquette descriptive du département MAA, son fonctionnement et son actualité. Cette plaquette sera intégrée à celle du conservatoire.

2 Une réflexion et une action plus globale dans les MAA

Le conservatoire de Thiers participe à divers projets en collaboration avec les départements MAA dans d'autres établissements du Puy de Dôme. Cette dynamique sera poursuivie.

Le conservatoire de Thiers participe à la mise en place d'un BEM départemental pour les MAA, sous la responsabilité du département du Puy de dôme, et en collaboration avec d'autres établissements. Cette action a été interrompue par la crise sanitaire mais nous souhaitons la poursuivre. Des grilles de compétences du musicien en fin de deuxième cycle ont été élaborées dans ce cadre et seront prises en compte dans l'organisation de nos enseignements.



3. Danse

a. De nouveaux locaux

Les cours de danse et théâtre ont actuellement lieu au « centre B », locaux situés au centre-ville de Thiers. Ces locaux sont dans un état de vétusté avérée, et ne répondent pas aux normes des ERP. C'est un problème important pour l'image que cela renvoie de l'établissement et de la collectivité.

Bien que déplacer les cours de danse et théâtre dans de nouveaux locaux soit envisagé depuis longtemps, c'est la municipalité en place, engagée fortement dans une politique culturelle ambitieuse, qui a engagé la démarche en faisant l'acquisition d'un bâtiment qui sera restauré dans cet objectif.

Les plans ont été élaborés en concertation avec l'équipe pédagogique afin de garantir l'optimisation maximale des nouveaux lieux.

Situé dans un quartier populaire et stratégique de la ville de Thiers, ce bâtiment rénové devrait apporter la possibilité à un public plus large et plus éloigné du conservatoire d'en pousser les portes. La municipalité espère ainsi augmenter significativement les effectifs en danse lors des prochaines années.

Notons cependant que la distance plus grande entre le site musique et le site danse-théâtre pourra être une difficulté nouvelle dans la conduite de projets transversaux.

b. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement

Au regard de la situation de l'établissement au niveau de la carte locale ainsi que de l'éthique propre à l'établissement, les missions des enseignants de la danse s'appuient sur les principes fondamentaux suivants :

- ⇒ Un enseignement chorégraphique et culturel soucieux de la diversité des publics et des parcours (3 parcours différents adaptés – cursus normal, cursus CHAD et parcours allégé - prenant en compte la réalité des besoins, les aptitudes et les motivations des projets des élèves).
- ⇒ L'ouverture à de nouveaux profils en menant des actions de découverte, de sensibilisation ou d'animation accessible à un public extérieur à l'établissement.

Le dernier projet d'établissement faisait apparaître la nécessité sur les disciplines jazz et classique, de proposer un parcours complet incluant :



Pour le cycle I :

Discipline dominante, discipline complémentaire, formation musicale pour danseurs.

Pour le cycle II :

Discipline dominante, discipline complémentaire, modules complémentaires (histoire de la danse, création, atelier musique/danse, stages...)

Nous proposons un parcours plus allégé sur les disciplines danse contemporaine et hip hop.

Les bilans successifs de ce nouveau fonctionnement ont fait apparaître des difficultés à fidéliser les élèves et plusieurs réajustements ont été nécessaires. Cela a conduit à une réorganisation des cursus.

c. Perspectives pour les prochaines années

AXE 1 : Repenser le cycle I

1 Réorganisation

Afin de se remettre en adéquation avec le schéma national d'orientation pédagogique, nous avons, pendant l'année scolaire 2021-2022, testé la mise en place des trois années de phases d'éveil et d'initiation.

Ces trois années sont définies ainsi :

- Phase d'Eveil à 5 ans
- Phase d'Initiation à 6 ans
- Phase de Découverte à 7 ans.

A la suite de ces 3 années, l'entrée en cycle I est proposée à partir de l'âge de 8 ans dans les disciplines jazz, classique et contemporain.

Cependant, après avoir testé ce fonctionnement, l'équipe pédagogique s'est rendu compte que cela n'était pas complètement adapté car :

- Certains élèves de 7 ans souhaitent pratiquer plus et suivre 2 cours.
- Le passage de fin de cycle 1 en 6^{ème} est plus compliqué à organiser, notamment en raison du parcours CHAD.

Un ajustement, apportant plus de souplesse est donc prévu pour la rentrée 2022-2023 ;
Nous proposons :

- 1 phase d'éveil à 5 ans
- 1 phase d'initiation à 6 ans
- **A 7 ans, 2 options se présentent aux élèves :**
 - o Une année de parcours « découverte », avec un cours d'une heure par semaine.
 - o Une entrée en cycle 1, avec 2 cours par semaine.

⇒ Une fin de cycle de cycle 1 en CM2 devient donc possible, mais elle peut rester envisageable en 6^{ème}, notamment pour les élèves qui auront pris le temps de faire une année de découverte.

2 Favoriser la créativité et l'inventivité

Les professeurs de danse réaffirment leur volonté d'encourager les démarches d'invention et de créativité de leurs élèves. Cette partie du contenu de leur enseignement qui n'était mise en valeur qu'au cours du cycle II, fait partie intégrante du cursus des élèves de cycle 1 depuis la rentrée 2021/2022.



Un atelier création chorégraphique est mis en place pour les élèves de fin de cycle I à raison d'une heure hebdomadaire. Cet atelier vient compléter les heures d'enseignement dans la discipline dominante et la discipline complémentaire.

Tout comme en musique, les élèves auront à présenter un projet personnel lors des épreuves d'évaluation de fin de cycle I.

AXE 2 : Restructurer les cycles II et III

1 Perfectionnement de l'enseignement proposé

Dans la continuité des ajustements opérés sur le cycle I, et afin de s'inscrire dans une volonté réelle d'approfondissement et de perfectionnement de l'enseignement déjà proposé, il est envisagé d'intégrer des cours d'anatomie/physiologie dès le début du second cycle. La danse est une discipline qui engage le corps, et sa connaissance est essentielle à tout danseur amateur comme professionnel.



Ainsi, depuis la rentrée 2021/2022, les ateliers ont été modifiés :

- Les deux premières années, un module création chorégraphique est proposé aux élèves.

- A partir de la troisième année, un groupe de « module culture » a été mis en place. Il inclura les 4 modules suivants :

- Création chorégraphique
- Histoire de la danse
- Anatomie appliquée à la danse
- Création musicale et chorégraphique

Ces quatre modules devront être tous validés pour l'obtention du BEC.

2 Parcours allégé

Parallèlement au cursus diplômant décrit ci-dessus, un parcours allégé non diplômant est proposé dès l'entrée en 6^{ème} aux élèves ne désirant pas s'impliquer sur un volume horaire trop important, ainsi qu'aux élèves des classes de danse contemporaine et Hip Hop dont les effectifs ne permettent pas actuellement l'ouverture d'un parcours diplômant.

Ce parcours ne conduit pas à l'obtention du BEC, mais permet la continuité des pratiques sous une forme plus légère.

Le « parcours collégiens » et le « parcours lycéens » proposent deux cours hebdomadaires bien distincts : l'un basé sur la technique, l'autre sur la création.

Cette distinction permettra à un élève désirant pratiquer deux disciplines chorégraphiques sans pouvoir s'engager sur les quatre cours hebdomadaires, de suivre les cours de technique sur chacune des disciplines et de ne garder qu'un seul rendez-vous hebdomadaire sur le cours de création.

Le « parcours étudiant », s'apparente, quant à lui au « parcours adultes » avec un seul rendez-vous hebdomadaire.

Les effectifs et le profil des élèves (quittant la ville après le lycée, voire souvent même dès la fin du collège), ne permettent pas la continuation dans un cycle III diplômant.

AXE 3 : S'inscrire dans la transversalité

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction du chapitre Enseignement, le conservatoire réaffirme dans ce nouveau projet d'établissement sa volonté de poursuivre ses efforts pour favoriser la transversalité : projets croisés, ateliers pluridisciplinaires, jury consultant d'une autre discipline aux examens de fin de cycle, évaluation commune des élèves pratiquant plusieurs disciplines, etc.

Les professeurs souhaitent poursuivre dans cette voie, et réaffirment leur volonté de porter des projets transversaux.

- ⇒ De fait, certains projets (ou poursuite de projets) détaillés dans le chapitre Musique, trouvent également leur place dans le chapitre Danse (**ateliers transversaux, arts de la scène, échange entre collègues, jury consultant**)

- ⇒ Le module "**création musicale et chorégraphique**" regroupant danseurs et musiciens est en gestation. Les enseignants danses et musique, en collaboration, continuent de réfléchir sur la structuration de ce module qui pourrait, à plus ou moins court terme, être intégré aux examens de fin de cycle.

AXE 4 : Rayonnement et lien avec le spectacle vivant

- ⇒ Déjà présente de manière ponctuelle, une **mise en réseau des établissements** au niveau intercommunal, départemental ou encore régionale (écoles, associations, conservatoires...) est un des principes fondamentaux du schéma départemental à approfondir. Outre une mutualisation des compétences et des moyens, la réalisation de projets artistiques communs permettrait au conservatoire de rayonner à plus grande échelle.

- ⇒ **Les liens avec le spectacle vivant et la création** sont renforcés grâce à des sorties aux spectacles, ou des rencontres avec des professionnels. Ces liens sont des vecteurs de sens et de motivation essentiels pour les élèves.



Travail avec la chorégraphe Karima El AMRANI

AXE 5 : Développer la classe de hip hop

Il s'agit de la discipline la plus jeune du département danse (ouverture en 2003/2004) qui regroupe une trentaine d'élèves. Elle fonctionne sous forme d'ateliers.

Bien que ne s'inscrivant pas dans les mêmes cursus que les trois autres disciplines, elle participe aux mêmes projets de création, diffusion, rayonnement, transversalité.

Un projet d'interventions plus régulières et sur le plus long terme en milieu scolaire est en cours d'élaboration :

Travail hebdomadaire auprès d'une classe, en collaboration avec le professeur des écoles concerné, sur une période s'étalant sur un cycle de 5 à 6 semaines.

Le rendu public de ce travail aurait lieu lors d'une manifestation du conservatoire, comme par exemple les "rendez-vous de la danse".

Ce projet pourrait concerner 3 classes différentes sur l'année scolaire et permettrait aux enfants des écoles de s'initier à cette pratique, de rencontrer les élèves du conservatoire et de participer au même titre qu'eux à un "vrai" spectacle demandant une concentration et des exigences particulières.

Une demande d'agrément auprès de l'inspection académique est nécessaire.



4. Classes CHAM et CHAD

Pour favoriser la réussite scolaire et artistique des élèves, une convention a été établie le 28 avril 2016 entre le collège Audembron et le conservatoire Georges Guillot. Elle définit l'ensemble des termes du partenariat

Annexe : convention CHAM et CHAD

Le dispositif s'élabore de manière générale ainsi :

- Des aménagements horaires : sortie du collège à 15h deux fois par semaine
- Des transports avec encadrement
- Des tarifs modulés / des possibilités de bourses
- Un financement partagé entre les deux structures
- Une concertation des équipes pédagogiques collège-conservatoire
- Des projets communs dont un projet annuel transdisciplinaire
- Des actions programmées sur trois ans



a. Bilan des orientations et des objectifs du derniers projet d'établissement

Le plan pédagogique pluriannuel 2017-2021 s'est construit sur le parcours inscrit dans la convention. Durant sa scolarité, l'élève doit participer à :

- La réalisation d'une œuvre associant plusieurs arts
- Une expérience de création
- Un échange avec un partenaire européen
- Des visites de lieux ressources et l'utilisation des ressources locales (Espace, Métro, etc.)
- Des rencontres avec des professionnels
- Un travail sur la connaissance de son (MAO / enregistrement)

Il a permis d'atteindre les objectifs ciblés par la convention, notamment :

- Développer des compétences à partir d'un cadre collectif (chorales et orchestres)
- Construire une culture ouverte sur le monde
- Responsabiliser l'élève dans et par l'élaboration d'un projet
- Découvrir l'univers du spectacle vivant
- Découvrir les nouvelles technologies / les métiers du son

Rétrospective :

Année scolaire	Projets artistiques	Sorties pédagogiques
2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> - Echange avec le collège d'Aoste (Italie) - Participations aux programmations du CRD 	<ul style="list-style-type: none"> - Spectacle « Alice » à la Comédie de Clermont. Rencontre avec l'équipe technique de la salle et avec les jeunes danseurs de la troupe. - sortie pédagogique à Lyon : exposition « collection » et Abdessemed au Musée d'Art Contemporain, puis représentation « l'histoire du soldat » (Stravinsky-Ramuz) Opéra de Lyon
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} échange musical avec l'orchestre du Gymnasium de Schrobenhausen et la chorale du collège Onslow de Lezoux, représentation à Lezoux (1er échange en Allemagne en 2015-2016) - Participations aux programmations du CRD 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier création en électro-acoustique avec Jean-Marc Duchenne et conte radiophonique (niveau 6^e) - Spectacle de la compagnie Malandain à la maison de la danse de Lyon (tous niveaux)
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Création transversale danse/musique/théâtre/cours de français « Les amants de Vollore » à partir d'un récit de Thiers datant du moyen-âge (répétitions réalisées, représentation annulée cause covid) - Participations aux programmations du conservatoire (allégées cause covid) 	<ul style="list-style-type: none"> - Spectateurs d'une répétition publique de la 9^e symphonie de Beethoven (niveau 3^e) - Participation au festival Musiques démesurées à Clermont Exposition d'une structure musicale dans le cadre de « dans mon jardin il y a un arbre » (niveau 5^e) - Spectacle avec Abd al Malik programmé au Sémaphore à Cébazat (tous niveaux)
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> - Participations aux programmations du conservatoire (allégées cause covid) - Enregistrements 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre pédagogique « voyage et métissage culturel » et représentation avec le groupe Ben Bop

Bilan :

Le bilan de ce premier plan pédagogique sur quatre ans est très satisfaisant en matière de diversité de projets et de rencontres, malgré les importantes restrictions liées à la pandémie.

Cependant, au cours de l'élaboration des projets artistiques, des difficultés ont été rencontrées au niveau des emplois du temps pour parvenir à regrouper les élèves musiciens dans des ensembles cohérents instrumentalement, et à planifier suffisamment de temps de répétition. Une heure hebdomadaire de répétition a donc été aménagée au collège les jeudis le temps de midi, en plus de la constitution d'un maximum d'ensembles répétant de manière également hebdomadaire au conservatoire.

Le choix du répertoire est aussi un facteur essentiel. Les solutions les plus satisfaisantes ont été de faire appel à un compositeur extérieur ou de décharger des professeurs du CRD pour réaliser des arrangements sur mesure pour nos groupes d'élèves constitués. La transversalité danse/musique est en cours d'approfondissement notamment lors des cours dispensés au collège qui réunissent les deux disciplines.

b. Perspectives pour les prochaines années

Le plan pédagogique pluriannuel est reconduit, les objectifs et le parcours général restent identiques pour le plan 2021-2025.

Les conditions sanitaires encore incertaines nous invitent par prudence à reprogrammer le nouveau plan sur 4 ans, avec un spectacle pluridisciplinaire en 2023/2024 et un voyage en 2024/2025.

5. Théâtre

a. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement

Le département théâtre du conservatoire a été créé en 2008/2009. On peut donc dire qu'il s'agit d'une classe assez jeune que l'on devrait plutôt nommer "atelier de théâtre".



Citons un extrait du schéma national d'orientation pédagogique :

« A l'existence d'une envie de théâtre et de sa pratique chez l'enfant, peut répondre une proposition d'activités d'éveil et d'initiation – Hors

Cursus – dans les établissements d'enseignement artistique. Ces activités accueilleront les enfants à partir d'un âge minimum de huit ans »

En revanche, l'abord du jeu théâtral requiert un corps et un esprit déjà suffisamment formés. C'est pourquoi, l'âge de quinze ans semble un seuil souhaitable pour l'accès à un véritable apprentissage de l'art dramatique.

Après quelques années de balbutiements lors de sa création, et plusieurs changements de professeurs, l'effectif de la classe s'est stabilisé depuis quelques années autour d'une trentaine d'élèves.

Si cette activité théâtre répondait à une réelle attente du public, il s'est avéré que les plus demandeurs étaient les enfants entre 8 et 15 ans. Force est de constater qu'il est impossible d'ouvrir un "vrai" cursus au Conservatoire de Thiers.

A l'heure de ce bilan, les activités d'éveil et d'initiation proposées fonctionnent de manière satisfaisante pour la tranche 8/15 ans, mais nous avons du mal à attirer le public lycéen et adulte.

Quelles peuvent en être les raisons ?

Lycéens : le club théâtre du lycée Montdory (lycée le plus important de Thiers en terme d'effectif) a un fort ancrage auprès de cette population, et ce, depuis bien avant l'ouverture de la section théâtre du conservatoire.

Le conservatoire a collaboré avec le lycée dès l'arrivée du premier professeur de théâtre en 2008/2009. Si cette collaboration s'est révélée très heureuse, elle n'a pas été source

de développement de la classe théâtre du conservatoire, les lycéens préférant ne bénéficier de cette activité qu'au sein de leur établissement scolaire.

Pour autant, durant toutes ces années de collaboration, le conservatoire a pleinement joué son rôle d'établissement ressource en apportant et partageant ses compétences. La collaboration s'est éteinte momentanément pour des raisons budgétaires.

Adultes : pour ce public également, le conservatoire a du mal à trouver sa place dans ce créneau adulte déjà fort occupé par plusieurs troupes de théâtre amateur de qualité à Thiers et dans les villes proches. Les changements de professeurs successifs au conservatoire n'ont pas permis d'engager des actions efficaces de sensibilisation auprès de ce public.

b. Perspectives pour les prochaines années

AXE 1 : La découverte du monde du théâtre

L'éveil de la curiosité de l'enfant et de l'adolescent est un des principes fondamentaux dans l'apprentissage de cette discipline. Cet éveil de la curiosité passe par la découverte du monde du théâtre, ses spectacles, ses lieux, ses métiers, ses techniques (décors, costumes...)

Pour cela, il est proposé de :

- ⇒ Travailler en lien avec la saison culturelle de la Ville :
Profiter de la présence d'une troupe invitée pour organiser avec elle des stages, rencontres, bords de scènes...
- ⇒ Mettre en place une "école du spectateur" pour tous nos publics comédiens du conservatoire (du jeune enfant à l'élève adulte)
- ⇒ Etablir des contacts privilégiés avec les autres acteurs du lieu : techniciens, programmateur... par l'organisation de rencontres avec les élèves



AXE 2 : S'inscrire dans la transversalité

Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres Musique et Danse de ce document, ce volet est un des éléments importants dans la pédagogie au sein de notre établissement. La classe de théâtre n'échappe pas à cette volonté.

- **Le module arts de la scène** a déjà été évoqué dans les précédents chapitres.
- **Des projets transdisciplinaires**, avec la musique et la danse.

AXE 3 : Approfondir les missions de sensibilisation et de diversification des publics

L'offre théâtre du conservatoire n'a jamais été très présente au sein des **établissements scolaires** de la ville (écoles primaires)

Les actions initiées en 2020/2021 par la nouvelle enseignante sont à approfondir. Plutôt que d'intervenir très ponctuellement sur diverses classes, elle envisage de proposer un atelier plus approfondi qui se déroulerait sur deux moments différents de l'année, afin de permettre un travail plus collaboratif avec le professeur des écoles concerné par le projet.

Elle pourrait de cette façon intervenir sur trois établissements différents chaque année. Cette proposition permettrait au conservatoire de renforcer son rôle de centre de ressources en faveur de toutes les pratiques artistiques.

Un volant d'une quinzaine d'heures à l'année est disponible sur le volume horaire de notre enseignante et devra être conservé et dédié à cette activité.

AXE 4 : Renforcer les liens avec la communauté de communes Thiers Dore et Montagne

L'enseignante actuelle du conservatoire travaille en tant que comédienne au sein de la compagnie "Les Guêpes Rouges". Cette compagnie est en résidence entre octobre 2021 et juin 2022 sur la communauté de communes pour un travail en lien avec les organismes sociaux en direction d'un public à partir de 14 ans.

- Imaginer des liens possibles entre ces deux activités sur un même territoire (artiste en résidence et enseignante au conservatoire)

C. Diffusion, programmation et rayonnement de l'établissement

1. Bilan des orientations et des objectifs du dernier projet d'établissement

a. La programmation des élèves

Le conservatoire fait tout naturellement partie du paysage culturel et artistique de son territoire. Il organise ou participe à une cinquantaine de manifestations chaque année : De l'audition de classe au projet pluridisciplinaire, les productions artistiques du conservatoire contribuent à entretenir la motivation des élèves et à donner un sens à leur apprentissage.

L'échange et le partage d'expérience étant une autre source de motivation, le conservatoire organise chaque année des rencontres, stages et spectacles communs avec d'autres établissements d'enseignement artistique.

La collaboration avec les services culturels et sociaux de la ville ainsi qu'avec différentes associations de diffusion (les rencontres Arioso, les Concerts de Vollore) permet également à nos élèves de se produire dans des cadres différents.

La Médiathèque de Thiers est un partenaire naturel du conservatoire. Des actions communes, actuellement mises en sommeil durant la durée des travaux de cet équipement culturel, avaient été mises en place de manière régulière et ne demandent qu'à renaître.



Les productions artistiques et pédagogiques du conservatoire ne sont pas facilitées par les infrastructures existantes à Thiers :

L'établissement non doté d'un auditorium ne peut accueillir dans sa salle d'auditions qu'un public n'excédant pas 70 personnes. (40 actuellement en raison de la crise sanitaire)

Nous avons cependant la chance d'être situés à proximité immédiate du complexe "Espace" (salles de spectacles) comprenant deux salles ayant comme jauges respectives 400 et 100 places.

La salle "Métro" (salle de musiques actuelles) est également située dans le même périmètre.

Cette proximité géographique est un atout indéniable mais ces salles étant très utilisées par la programmation culturelle de la ville d'une part et par les programmations des nombreuses associations d'autre part, il est souvent compliqué de s'organiser.

Le personnel de ces structures n'est pas toujours disponible pour nos élèves et le matériel technique de scène ne permet pas toujours la réalisation de spectacle dans des conditions idéales.

La réouverture imminente de la Médiathèque offrira un nouveau lieu et un nouveau public.

Aperçu des manifestations programmées chaque année :

Le « *spectacle de Noël* », grand spectacle annuel réunissant les 3 spécialités.

Les « *p'tits cafés qu'on sert* » du samedi matin : formats courts et accueil autour d'une collation offerte, incitent à la découverte pour un public familial.



Le cycle « *Les Insolites du conservatoire* », à la rencontre de publics différents dans les villages de Thiers, les galeries d'art, les jardins...

« *Autour de l'orgue* », petit format à l'occasion des festivités organisées par la ville en période de Noël : une occasion d'inviter les flâneurs du marché de Noël et les amoureux du patrimoine à venir

découvrir ou redécouvrir la magnifique église romane de Thiers et son orgue classé aux monuments historiques.

La « *Nuit des Conservatoires* » : notre établissement s'inscrit depuis 2016 dans cette manifestation nationale. Ateliers, spectacles, cours ouverts... cette journée permet de mettre un coup de projecteur sur l'établissement et de faire connaître les différentes activités ouvertes à tous.

Les soirées « *Zik Zak* » : trois soirées dans l'année consacrées aux musiques actuelles.

Les « *rendez-vous de la danse* »: petits ou grands formats à 18h30 ou 20h, trois dates programmées en Mai et Juin.

Les *concerts des ensembles vocaux « Reflets » et « Madrigal »*, généralement orientés sur les grandes œuvres du répertoire. Ils sont souvent produits lors des festivals des associations partenaires telles que “Les Concerts de Vollore” ou “Arioso”.

Le « *Conservatoire en fête* » : le mini festival du conservatoire, divers formats, diverses ambiances, divers lieux, avec ou sans thème...

La *journée du théâtre* : Moment privilégié dédié aux comédiens pour qu’ils puissent présenter en public le fruit de leur travail.

Le grand spectacle du conservatoire « *Spectacle au profit de la recherche médicale* » qui attire un public de tous horizons. Chaque année, cette manifestation incluant musique, danse et théâtre permet de produire les travaux d’élèves dans un format “vrai spectacle”.



Nous offrons également à une dizaine d’élèves adolescents volontaires la possibilité de devenir organisateurs. Cette équipe formée en début d’année scolaire travaille sur tous les volets du spectacle : choix du thème, élaboration des affiches et des supports de communication, liens avec la presse, contacts avec les commerçants partenaires, affichage, accueil du public, tenue de la buvette et stands de pâtisseries, régie et organisation des changements de plateaux, discours ... Ils sont, en cela, encadrés et “coachés” par la direction ou un enseignant ainsi que par le technicien du conservatoire et

découvrent par ce biais l’envers du décor d’un spectacle.

Rencontres, stages et spectacles communs avec d’autres établissements d’enseignement artistique

Ont par exemple été organisés ces cinq dernières années :

- ⇒ Classes de Musique Jazz : échange avec les écoles de musique de Charlieu (Loire) et Riom – participation annuelle à la “Nuit du jazz”, rencontres régionales au Tremplin à Beaumont
- ⇒ Classe d’orgue : rencontres avec les écoles de musique et conservatoire de Moulins, Vichy, Le Puy, Clermont-Ferrand

⇒ Classe de percussions : participation au festival "Percutonic", rencontres régionales à Clermont-Ferrand

⇒ Classes de musiques actuelles : participation annuelle aux rencontres régionales de Musiques Actuelles au Tremplin à Beaumont

⇒ Classes de danse classique et jazz : participation annuelle aux "Rencontres chorégraphiques", rencontres régionales ou inter-régionales organisées à Clermont-Ferrand, Thiers, Châteauroux. Echange avec l'école de danse de Courpière



⇒ Classes de danse Hip Hop : participation annuelle à la manifestation Urban Thiers, battles et rencontres inter-régionales.

b. La programmation des professeurs

Le conservatoire n'a pas les moyens financiers de proposer une saison culturelle d'artistes professeurs. Cette activité d'artiste est néanmoins indispensable aux enseignants et leur permet d'y puiser de la matière pour nourrir leur pédagogie.

C'est donc l'association des enseignants du conservatoire qui programme chaque année un concert des professeurs. La double casquette d'organisateur et d'interprète n'est pas évidente et demande beaucoup d'énergie de la part des enseignants volontaires. Cette solution reste donc fragile.

De son côté, l'établissement apporte son aide logistique et technique.



Concert des professeurs du conservatoire au profit des réfugiés Ukrainiens

c. La communication

Un des constats du bilan est que le conservatoire souffre d'un déficit de communication, tant au niveau de ce qu'il est en mesure de proposer à la population en termes de formation, que de ses productions artistiques et pédagogiques. La réorganisation du service communication de la ville de Thiers en 2021 a apporté un changement positif concernant cette situation.

En effet, depuis cette réorganisation, le conservatoire s'appuie sur le service communication afin de créer une cohérence dans le relais des informations.

Voici ce qui est mis en place :

- Relais de la presse locale, site internet de la ville, page FaceBook ville de Thiers, page Facebook du conservatoire.
- Les dates des grands Rendez-vous du conservatoire sont annoncées dans la plaquette de présentation de la saison culturelle de la Ville.
- Nous éditons en interne des affiches et des flyers, type "les RV du Conservatoire ", diffusés le plus largement possible.
- Chaque année en juin et en septembre, le service communication de la ville édite des plaquettes de présentation distribuées dans tous les établissements scolaires des communes de la communauté Thiers Dore et Montagne afin d'informer les familles en vue de nouvelles inscriptions.
- L'équipe pédagogique et administrative est présente chaque année au Forum des Associations. Les professeurs y présentent leur discipline et proposent des essais d'instruments.
- Le guide des études est remis à chaque nouvel élève ainsi qu'à tout élève qui se réinterrogerait sur la suite de son parcours.
- Une réunion d'information et d'accueil des nouvelles familles est programmée dans la semaine précédant les vacances de Toussaint.

Malgré cela, le conservatoire ne joue pas encore pleinement son rôle de lieu ouvert à tous. De trop nombreuses personnes pensent que cet établissement est réservé aux enfants et aux jeunes adolescents et que les débutants adultes n'y ont pas leur place. D'autres pensent encore que les spectacles ou auditions de classes des élèves du conservatoire sont réservés à leurs seules familles. Les usagers de TDM poussant la porte du conservatoire sans y être inscrits sont encore trop rares.

Les actions mises en place, la commande politique claire concernant l'ouverture et le rayonnement du conservatoire, ainsi que la nouvelle direction prenant fonction au 1^{er} janvier 2022 offrent des perspectives pour améliorer le rayonnement du conservatoire sur tout le territoire Thiernois.

2. Perspectives pour les prochaines années

Le rayonnement d'un établissement tient en partie à sa capacité à communiquer. L'organisation d'un conservatoire est complexe et il est indispensable que l'établissement se donne les moyens d'expliquer son fonctionnement à l'ensemble des élèves déjà inscrits et aux nouveaux élèves potentiels.

En cela, la plaquette du guide des études est un bon support. Le nouveau projet d'établissement, élaboré en grande partie en concertation avec les enseignants, devrait permettre à l'équipe de se l'approprier et être ainsi en mesure de mieux communiquer. La communication interne à l'établissement passe par l'utilisation d'un progiciel performant. L'acquisition d'une extension du logiciel existant pourrait être envisagée.

La communication externe à l'établissement nécessite une collaboration accrue et rapprochée avec le service communication de la Ville, dont la nouvelle structuration favorise les échanges.

III. Partenaires

A. Etablissements d'enseignement artistiques de la Région

L'Auvergne compte 6 établissements spécialisés d'enseignement artistique classés par l'Etat en CRD et CRR. Il s'agit de (du nord au sud) :

- 5 CRD : Montluçon, Vichy, Thiers, Le Puy en Velay, Aurillac
- 1 CRR : Clermont-Ferrand

Suite à l'agrément des classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) du Conservatoire de Clermont-Ferrand en novembre 2019, les 6 établissements ont signé un protocole d'accord afin de créer un Réseau Auvergnat des Classes Préparatoires (RACP).

Le conservatoire de Thiers s'inscrit dans le Schéma Départemental d'Orientation Pédagogique du Puy de Dôme, dans le domaine musical. L'un des objectifs du plan départemental de développement de l'enseignement et de la pratique de la musique est l'harmonisation du cursus de fin de cycle II. La mise en place du Brevet d'Etudes Musicales départemental (BEM) fait partie intégrante de ce plan.

A ce titre, les professeurs de musique dite "classique" participent chaque année à la commission pédagogique organisée par le Conseil départemental et travaillent avec leurs collègues de Clermont-Ferrand, Cébazat, Issoire, Ennezat, Riom, Gerzat, Volvic, Aubière, Châtel-Guyon et autres, à la préparation des épreuves du BEM départemental qui se déroule chaque année dans les locaux du conservatoire de Clermont-Ferrand.

Les professeurs de jazz et musiques actuelles amplifiées ont un rôle très actif dans le travail collaboratif visant à la mise en réseau des établissements pratiquant ces disciplines. Ces échanges pédagogiques, organisés par le conseil départemental ont abouti à l'organisation des premières épreuves du BEM jazz en 2015, Le conservatoire de Thiers a organisé la session 2016 du BEM jazz dans ses locaux.

Le BEM MAA est quant à lui en cours de finalisation, la commission devant le mettre en place doit être relancée pour finaliser et enfin mettre en place ce diplôme.

Des liens durables se sont tissés entre les enseignants des différentes écoles. On peut citer notamment la co-organisation de stages de Musiques Actuelles entre Thiers et Issoire ainsi que divers échanges et organisation de James entre Thiers et Riom.

Etablissements classés ou écoles associatives, musique ou danse, les liens du conservatoire de Thiers sont particulièrement nombreux avec les établissements du département, mais peuvent également en dépasser ses frontières (Charlieu, 42 – Châteauroux 36).

Comme mentionné dans le chapitre "Diffusion, Programmation, Rayonnement", le conservatoire s'inscrit en effet dans une politique d'échange, de rencontres et d'actions communes diverses avec les différents établissements.

B. Education Nationale

1. Les classes CHAM et CHAD

Une convention entre l'académie de Clermont-Ferrand et la mairie de Thiers a été signée en avril 2016 et renouvelée en mai 2019 pour la mise en place de classes à horaires aménagés danse et musique.

Ce conventionnement s'inscrit dans le partenariat entre le collège Audembron et le conservatoire Georges Guillot.

Le prochain renouvellement est prévu pour mai 2022

La mise en place des CHAM et CHAD a été effective à la rentrée scolaire 2016/2017 pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}, puis de la 6^{ème} à la 3^{ème} dès l'année suivante.

Les effectifs

	2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022	
	danse	musique								
6 ^{ème}	9	7	4	6	8	4	2	14	3	9
	16		10		12		16		12	
5 ^{ème}	4	3	7	7	5	10	8	4	4	18
	7		14		15		12		22	
4 ^{ème}	6	6	4	3	6	8	5	10	8	4
	12		7		14		15		12	
3 ^{ème}	6	1	7	6	4	3	5	7	4	11
	7		13		7		12		15	
Total par discipline	25	17	22	22	23	25	20	35	19	42
Total général	42		44		48		55		61	

2. Autres collaborations avec les établissements scolaires

Depuis l'abandon du dispositif TAP à la rentrée scolaire 2019/2020, les activités en direction des écoles primaires et maternelles se sont recentrées sur le temps scolaire.

Les Intervenants en Milieu Scolaire retrouvent ainsi pleinement leur cœur de métier. Ils interviennent sur les 8 sites scolaires selon les demandes et projets des professeurs des écoles. Les professeurs du conservatoire y sont fréquemment associés.

Comme indiqué dans le paragraphe "actions de sensibilisation" du chapitre Mission de ce document, le conservatoire veut s'inscrire dans une politique de renforcement de cette collaboration avec le milieu scolaire, espérant ainsi remplir au mieux ses missions de démocratisation de l'accès à l'enseignement culturel.

Une faiblesse des actions en direction des lycées est à souligner. Nous devons œuvrer à mettre en place des partenariats.

C. Organismes culturels et sociaux

1. La Médiathèque

La transversalité entre les deux équipements culturels centraux que sont le conservatoire et la médiathèque s'était renforcée ces dernières années, avant la fermeture pour travaux de réfection de cette dernière.

On peut citer par exemple, les "contes mis en musique", permettant un travail de création pour nos élèves musiciens ou encore les cafés musicaux, découverte et discussion autour d'un compositeur et de son œuvre.

La réouverture de la médiathèque est désormais imminente et les actions communes vont pouvoir reprendre.

La nouvelle médiathèque sera une médiathèque troisième lieu, où l'on pourra présenter le travail des élèves. Elle sera dotée d'une salle d'exposition, terrasse, salle panoramique, piano numérique. On pourra utiliser l'artothèque pour faire un lien avec la musique (travail de création/improvisation, par exemple)

Nul doute que ce nouvel équipement culturel de la ville deviendra un partenaire privilégié du Conservatoire.

2. Le Musée de la coutellerie

Des actions ponctuelles ont été menées avec le musée de la coutellerie, principalement sous forme de moments musicaux lors de la « Nuit des Musées ». D'autres prévues dans le cadre des « Insolites du Conservatoire » dans la « Vallée des Rouets » ont été annulées (crise sanitaire).

Le musée et le conservatoire travaillent actuellement à un projet commun pour un parcours culturel croisé en direction des établissements scolaires

3. La Saison Culturelle de la ville de Thiers

Il est à noter que tous les élèves du conservatoire bénéficient de 50% de réduction sur les spectacles musique, danse et théâtre programmés dans la saison culturelle de la ville.

Suivant les disponibilités des artistes invités et les projets pédagogiques du conservatoire, les élèves ont la possibilité de rencontrer des artistes professionnels du spectacle vivant lors de Master classes ou de stage.

4. La maison de la Jeunesse Nelson Mandela

Le conservatoire participe régulièrement aux rencontres de hip hop organisées par cette structure.

5. Le milieu hospitalier

Une convention de partenariat entre la ville de Thiers et le Centre Hospitalier permet à un groupe de personnes en soin à l'unité psychiatrique de bénéficier au sein du conservatoire d'atelier de pratique musicale.

6. Culture du cœur Auvergne

Le conservatoire, par l'intermédiaire des services culturels de la ville de Thiers, est partenaire de cette association.

7. La Ville de Lezoux

Une convention est signée avec la ville de Lezoux (commune distante de 15km) pour la mise à disposition de deux enseignants du conservatoire, permettant ainsi à l'école municipale de musique de cette ville voisine de compléter son offre d'enseignement manquante sur 2H de Formation Musicale et 4H de piano.

Les élèves de l'école de Lezoux participent aux examens de fin de cycle 1 organisés par le CRD de Thiers. Les enseignants se concertent quant au choix des programmes et des membres du jury invités pour chaque discipline.

8. Les autres partenaires

a. Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Une convention de mise à disposition d'un intervenant en milieu scolaire a été signée entre la ville et la communauté de commune pour l'année scolaire 2019/2020, dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle/PEAC afin de mener un projet sur 10 classes de maternelles du territoire.

D'autres enseignants du conservatoire interviennent ponctuellement sur les écoles de ce territoire.

b. Les Associations culturelles œuvrant dans le domaine de la diffusion artistique

Les concerts de Vollore :

L'association les Concerts de Vollore se consacre à l'animation musicale d'une région en grande majorité rurale. Elle organise un festival d'été en juillet et une saison d'hiver d'octobre à mai. Sa particularité est de proposer sa programmation sur 11 communes différentes du Forez.

Le conservatoire collabore chaque année avec cet organisme sur deux volets différents :

Volet diffusion : L'ensemble vocal "Reflets" et/ou la chorale "Madrigal" du conservatoire sont régulièrement invités à se produire dans la saison d'hiver pour y interpréter une grande œuvre du répertoire chœur et orchestre, comme par exemple la "Messa di Gloria" de Puccini ou le "Requiem allemand" de Brahms.

Volet pédagogique : le professeur d'histoire de la musique du conservatoire inclut chaque année dans son projet de classe l'étude des œuvres interprétées lors du

concert organisé à Thiers par les concerts de Vollore. Les élèves sont invités au concert avec leur professeur et doivent rendre un document d'analyse et de critique comptant dans l'évaluation continue et l'obtention de l'UV culture musicale du BEM. Ce partenariat pourrait être développé d'avantage en proposant par exemple des répétitions publiques pour les élèves du conservatoire, ou des masterclasses avec les artistes invités.



Masterclass Lucienne RENAUDIN-VARY

Les Rencontres Arioso :

Tout comme les Concerts de Vollore, cette association organise chaque année un festival d'été "Les Nuits Classiques de Thiers" qui se déroule au mois d'août ainsi qu'une petite saison d'hiver "les Petites Nuits Classiques et Jazzy".

L'association invite parfois quelques grands élèves pour proposer un intermède musical lors de la présentation de la saison d'hiver. Des masterclasses sont données par les artistes invités des rencontres Arioso aux élèves du conservatoire. Le stage de chant choral organisé par les rencontres Arioso durant la première semaine d'août se déroule au conservatoire qui prête gracieusement ses locaux et son matériel.

Le Festival Pianos d'hier, Talents d'aujourd'hui :

Chaque année, ce festival propose des concerts sur les pianos historiques du château d'Aulteribe. L'équipe pédagogique est en lien avec la directrice artistique du festival afin de créer un partenariat pérenne entre ce festival et le conservatoire. Répétition publique, Masterclasses, Découverte de la facture ancienne des instruments, Concerts, Etc.

c. Les partenaires occasionnels

A l'occasion d'un projet spécifique, le conservatoire se donne la capacité de collaborer ou conventionner avec d'autres institutions ou structures comme :

- La Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants Patriotes/FNDIRP et l'ADIRP Billom-Thiers en 2017 à l'occasion d'un concert-lecture autour du livre "le Bébé tombé du train" suivi d'un échange avec d'anciens déportés
- L'association Tuscania pour un projet commun de programmation du Requiem de Mozart en 2018
- Le Festival Rural de Châteldon en 2019 (programmation d'un groupe de Musiques actuelles du conservatoire)

IV. Conclusion

Suite au changement de l'équipe municipale de mars 2014, le Conservatoire Georges Guillot est en évolution constante. Le soutien fort de la municipalité actuellement en place, les équipes pédagogiques et administratives dynamiques et volontaires sont des outils indéniables pour maintenir les effectifs d'élèves et envisager le développement de la structure sur le territoire. La nouvelle codirection nommée au 1^{er} janvier 2022, avec Emmanuelle Gillet et Anne Guichon-Bernard, toutes les deux enseignantes dans la structure, souhaite préserver la continuité des principales orientations mises en place précédemment tout en renforçant leur impact.

Parmi les grandes orientations que le conservatoire souhaite développer, nous en aborderons trois : Les actions de sensibilisation et de diversification des publics, l'évolution des pédagogies et des enseignements, et la saison culturelle du conservatoire

Les actions de sensibilisation menées auprès de publics variés constituent un des éléments majeur du rayonnement du conservatoire et restent une mission prioritaire. Ces actions en direction des publics variés permettent au conservatoire de remplir pleinement sa mission de démocratisation d'accès à la culture. Elles sont également systématiquement vectrices de nouvelles inscriptions et participent ainsi pleinement au maintien des effectifs des élèves, malgré le contexte de crise sanitaire. Enfin, le fait que le conservatoire se déplace et aille à la rencontre de nouveaux publics permet de dépasser l'image élitiste parfois tenace qui freine encore certains publics.

L'équipe du conservatoire, en partie renouvelée ces dernières années, est dynamique et très investie dans ses réflexions pédagogiques. Les pédagogies actives et différenciées, basées sur la créativité, participent à la motivation des élèves et à la construction de leur identité artistique. La recherche permanente de transversalité dans les projets proposés devrait encore s'accroître grâce aux nouvelles possibilités offertes par les nouveaux locaux danse/théâtre.

L'équipe est vigilante et porte un regard critique sur l'enseignement qu'elle propose, elle n'hésite pas à adapter au besoin les cursus et leurs contenus. Un des objectifs des années à venir est de stabiliser l'équipe pédagogique, d'offrir un maximum d'emploi se rapprochant d'un temps plein, et de sécuriser les emplois des contractuels donnant toute satisfaction dans leur travail mais ayant des difficultés à obtenir les concours.

Les nombreuses manifestations organisées par le conservatoire, en son sein ou à l'extérieur, sont révélatrices de l'engagement des équipes et des élèves. Elles donnent au conservatoire une plus grande visibilité et lui permettent ainsi de remplir pleinement son rôle d'outil de démocratisation culturelle rayonnant sur le territoire.

Aujourd'hui, à l'heure de la pandémie et des bouleversements mondiaux, nous affirmons sincèrement que la culture reste un moyen de s'élever et d'élever sa conscience. Le conservatoire Georges Guillot prend sa part dans cette mission et apporte sa modeste, mais précieuse pierre à l'édifice. Les nombreux projets transversaux, avec nos partenaires, en lien avec des artistes engagés dans le spectacle vivant, auprès de publics les plus variés possibles, sont de formidables outils pour encourager l'ouverture d'esprit de nos élèves. Ils permettent à chacun de redécouvrir la valeur des efforts fournis, de l'écoute, de l'entraide, du partage, de la collaboration. Nous espérons de tout cœur que le CRD de Thiers continuera à jouer pleinement son rôle dans l'éducation des jeunes adultes de demain et qu'il les aidera à forger leurs consciences, tant artistique que citoyenne.

